

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 38%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	10	76	52	52	2
		Bacheliers professionnels toutes séries	16	80	61	61	10
		Bacheliers technologiques toutes séries	16	71	64	64	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	26	18	18	1	50 %
			Masculin	50	34	34	1	50 %
			Total	76	52	52	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	16	13	13	2	20 %
			Masculin	64	48	48	8	80 %
			Total	80	61	61	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	20	18	18	2	22,2 %
			Masculin	51	46	46	7	77,8 %
			Total	71	64	64	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	26	23	23	1	50 %
				AB	23	20	20	0	0 %
				B	3	3	3	1	50 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	58	51	51	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	0	0	0	
				B	3	1	1	0	
				Total	17	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
		Total		1	0	0	0		
		Bacheliers professionnels	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		toutes séries		Sans mention	26	14	14	5	50 %
				AB	29	23	23	3	30 %
				B	20	20	20	1	10 %
				TB	4	4	4	1	10 %
				Total	80	61	61	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	2	2	0	0 %
				Sans mention	33	32	32	6	66,7 %
				AB	28	24	24	2	22,2 %
				B	5	5	5	1	11,1 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	71	64	64	9	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	39	33	33	1	50 %
			En réorientation	12	10	10	1	50 %
			Non scolarisés	14	7	7	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	0	0	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	76	52	52	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	76	58	58	10	100 %
			En réorientation	3	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	80	61	61	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	63	60	60	8	88,9 %
			En réorientation	7	4	4	1	11,1 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	71	64	64	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	47	46	46	7
			Autres doublettes	23	17	17	2
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	52	42	42	7
			Autres spécialités	25	17	17	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	67,1 %	73 %	73 %	77,8 %
		Autres doublettes	32,9 %	27 %	27 %	22,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Marie Durand - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3983)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	67,5 %	71,2 %	71,2 %	70 %
		Autres spécialités	32,5 %	28,8 %	28,8 %	30 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de formation atteint par le candidat, notamment dans les matières scientifiques (biologie / écologie, mathématiques) et le français	Notes de 1ères et terminales Moyenne générale	Essentiel
	Résultats aux épreuves anticipées du bac ou au bac pour ceux déjà titulaires	Notes des épreuves anticipées ou notes du Bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité à s'investir	Avis portés dans la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation exprimé par le candidat dans lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ « Engagement citoyen » de la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée d'enseignants de la filière , du coordonnateur et du Proviseur Adjoint a étudié les dossiers des candidats en tenant compte notamment :

- Du niveau de formation atteint par le candidat , en particulier dans les disciplines scientifiques et littéraires (biologie, écologie , mathématiques, français, disciplines artistiques).
- De l'avis de l'établissement d'origine et de l'ensemble des professeurs portés sur les bulletins scolaires de 1ère et Terminale.
- Des résultats des épreuves anticipées du Bac , ou au bac pour ceux qui ont pu les transmettre.
- Du projet de formation exprimé par le candidat dans la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important que les candidats prennent bien connaissance des attendus de la formation.

Une attention particulière sera portée sur le niveau de formation atteint par le candidat et notamment dans les disciplines scientifiques et littéraires.

La partie " Projet de Formation" , au travers d'une lettre de motivation, doit être approfondie pour bien mettre en avant les motivations personnelles du candidat.

Il est vivement déconseillé d'utiliser des formulations trouvées sur internet, facilement reconnaissables par les membres de la commission d'examen des vœux.

La créativité est de rigueur en BTSA Aménagements Paysagers , et c'est justement au travers de la lettre de motivation que le candidat peut l'exprimer.

Signature :

Nathalie LENOIR,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole Marie Durand